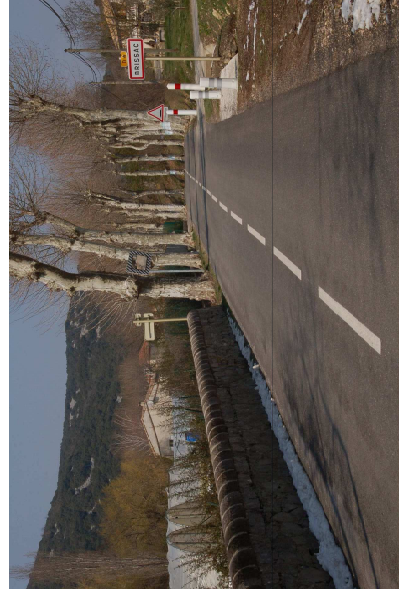
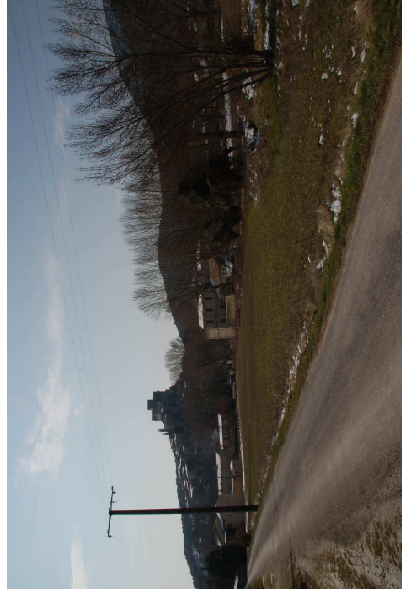


Zones à enjeux agricoles



Brissac-le-Bas

Une **zone agricole fragilisée** s'étend le long de la RD4 du sud de Coupiac au cœur de Brissac-le-Bas. Elle présente un maillage hétérogène de parcelles cultivées, de friches dont certaines accueillent des parcs à chevaux de loisirs et de parcelles bâties ; une configuration qui porte la marque d'un certain recul de l'agriculture et de stratégies d'attente (d'urbanisation) de la part des propriétaires. L'interpénétration de parcelles bâties dans le domaine agricole fait perdre de la lisibilité à cet espace.

De plus, l'éclatement urbain est encouragé par le fait que la partie centrale du village est frappée d'inconstructibilité par le PPRI. Ce qui oblige les constructions à s'installer de part et d'autres sur les piémonts de coteaux.

A l'entrée nord du village, les limites d'urbanisation ne sont donc pas bien marquées et il semble important de les conforter. L'enjeu étant de donner une vocation claire à ces espaces, de lui redonner de la lisibilité en prenant en compte le risque d'inondation et en créant des limites fermes et durables à l'urbanisation.



PARTIE II : Les exploitants

14 personnes ont été enquêtées. Les principaux résultats sont retranscrits ci-dessous de façon anonyme. Aucun nom n'est mentionné dans ce rapport.

LES EXPLOITANTS ET LEURS OUTILS DE PRODUCTION

Les exploitants et leur exploitation

D'après le Recensement Général Agricole, le nombre d'exploitation en 2000 était de 29 dont 7 exploitations professionnelles (4 détenaient une superficie de 10 ha et plus). Aujourd'hui la commune de BRISSAC compte une quinzaine d'exploitants affiliés à la Mutuelle Sociale Agricole dont **6 exploitants professionnels** dont le siège d'exploitation et les parcelles sont sur Brissac. **En terme d'exploitations professionnelles, le nombre est à peu près stable depuis 10 ans.**

Dans cette présente étude, sur l'échantillonnage total de 14 exploitants on recense,

- 5 exploitations diversifiées,
- 4 éleveurs,
- 2 exploitations exclusivement viticoles,
- 1 société horticole,
- 1 centre équestre situé sur une commune limitrophe,
- 1 exploitant souhaite développer des chênes truffiers pas encore en production.

La commune présente donc une diversité dans les cultures mises en place (élevage, vignes, céréales, maraîchage, fourrage, pension pour chevaux...). De plus, dans le contexte de crise viticole actuel, certains viticulteurs ont déjà mis en place un second atelier en plus de la vigne (3 exploitants) ou se tournent progressivement vers les céréales (1 exploitant).

Parmi les 14 exploitants enquêtés (Carte : Exploitants enquêtés et sièges d'exploitation), on note :

- 10 agriculteurs à titre principal,
- 2 agriculteurs à titre secondaire,
- 2 cotisants de solidarité.

Définition selon la Mutuelle sociale Agricole

La Surface Minimum d'Installation (SMI) est égale à 8 ha de vignes et 150 ha pour les parcours. Une installation peut se faire à partir de la moitié de la SMI soit 4 ha en vignes et 75 ha en parcours.

Agriculteur à titre principal : exerce une activité agricole sur une exploitation au moins égale à la moitié de la SMI, y consacre au moins 50% de son temps de travail et en dégage au moins 50% de ses revenus.

Agriculteur à titre secondaire : exerce une activité agricole sur une exploitation au moins égale à la moitié de la SMI, mais y consacre moins de 50% de son temps de travail et/ou dégage moins de 50% de ses revenus.

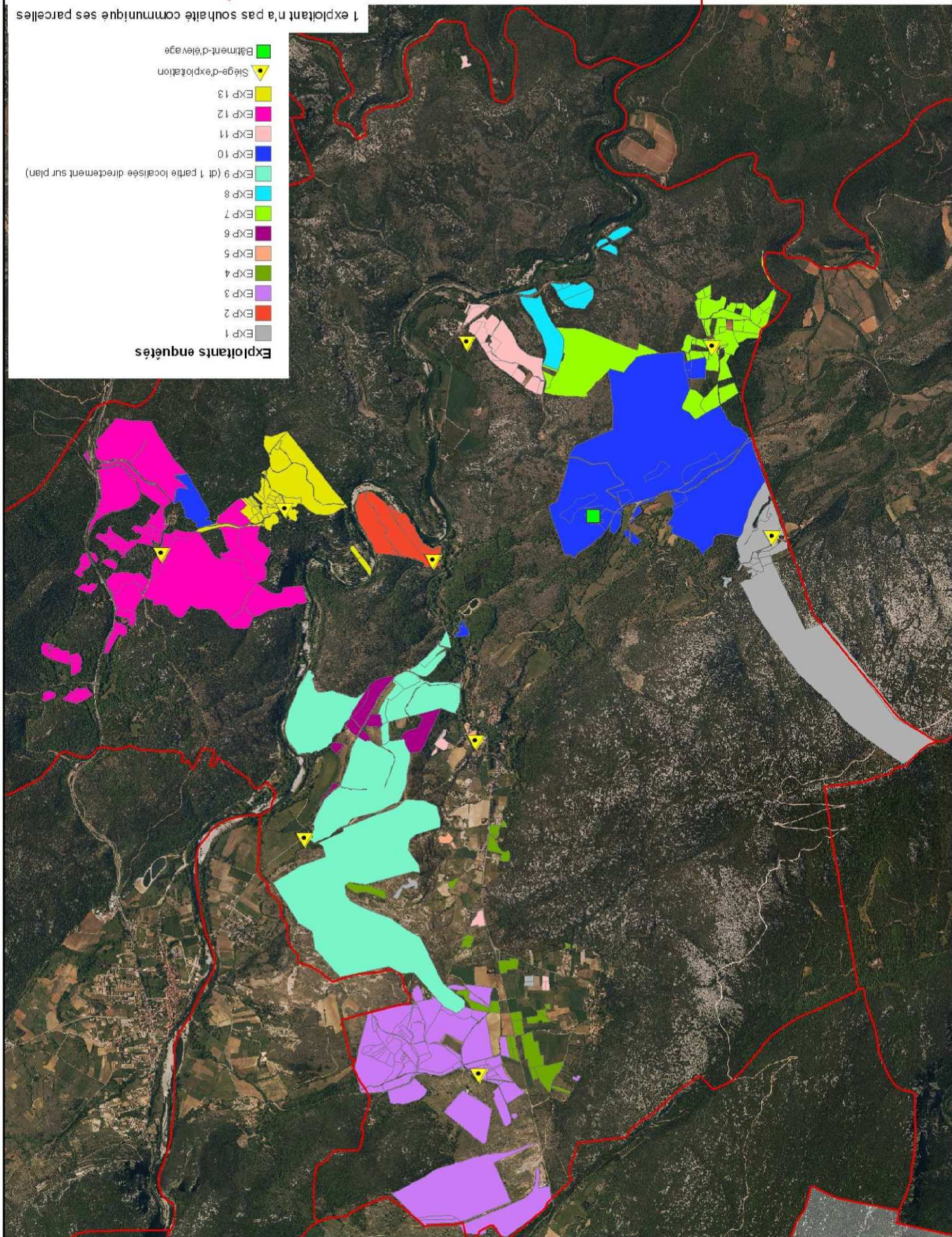
Cotisant de solidarité : exerce une activité agricole accessoire sur une exploitation inférieure à la moitié de la SMI.

A l'exception de l'EURL pépinière et d'un GAEC gérant un centre équestre, aucun exploitant enquêté n'est sous forme sociétaire à ce jour.

Le siège d'exploitation de 3 éleveurs se situe hors de la commune de Brissac, seuls les parcours qu'ils utilisent sont sur la commune. Le centre équestre se situe sur Cazilhac mais exploite des terres au nord de Brissac.

La carte montre que les sièges d'exploitation localisés sur Brissac sont disséminés sur toute la commune.

Les bâtiments d'exploitation et les maisons d'habitation sont regroupés en un mas pour 9 exploitants. Cet élément important marque le côté agricole de la commune avec des exploitants qui travaillent et sont impliqués sur la commune. Cependant, ces bâtiments sont souvent difficiles à mettre aux normes pour des caves particulières ou des éleveurs.



1 exploitant n'a pas souhaité communiquer ses parcelles

- Exploitants enquêtés**
- EXP 1
 - EXP 2
 - EXP 3
 - EXP 4
 - EXP 5
 - EXP 6
 - EXP 7
 - EXP 8
 - EXP 9 (dt 1 partie localisée directement sur plan)
 - EXP 10
 - EXP 11
 - EXP 12
 - EXP 13
 - Siège-d'exploitation
 - Bâtiment-d'élevage

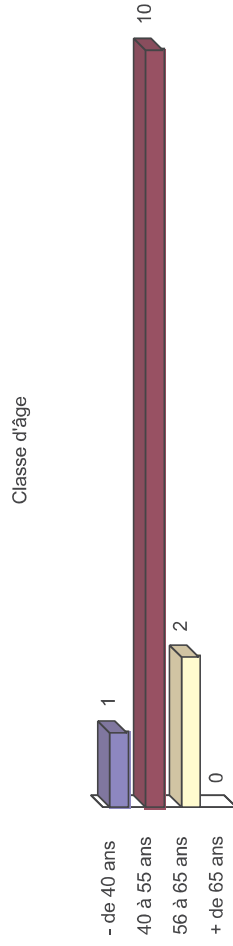
Exploitants enquêtés - PLU de Brissac - Avril 2010



Les exploitants et leurs outils de production (suite)

Les exploitants sont principalement en phase de « croisière » c'est-à-dire âgés entre 40 et 55 ans, avec des exploitations relativement bien structurées et pour certains d'entre-eux des projets pour leur exploitation. Il s'agit souvent d'exploitants installés depuis longtemps.

L'âge moyen est de 49 ans, légèrement supérieur à la moyenne nationale de 47 ans en 2006.



Source : Enquêtes ADASEAH– Mars 2010

La cessation d'activité

La cessation d'activité est envisagée dans plus de 10 ans pour la grande majorité des exploitants enquêtés et le problème de la cessation d'activité ne se pose pas encore, ce qui confirme un certain dynamisme agricole correspondant à la moyenne d'âge de 49 ans.

Cependant la succession n'est pas assurée pour l'exploitant de 55 ans qui souhaite s'arrêter le plus tôt possible. Il s'agit d'une exploitation de 50 ha de Surface Agricole Utile produisant du vin (vente directe), des céréales et de l'élevage de canards pour l'engraissement. L'exploitation étant bien structurée, elle pourrait être intéressante dans le cadre d'une nouvelle installation. L'exploitant/propriétaire a connaissance du **Répertoire Départ- Installation disponible à l'ADASEAH** mais ne souhaite pas y faire appel pour le moment.

Ce répertoire permet des nouvelles installations ou des agrandissements via des mises en relation entre futurs cédants et jeune diplômés en agriculture.

Un second exploitant n'a pas de succession assurée et envisage sa cessation d'activité d'ici 5 à 10 ans. Il s'agit d'un éleveur ovin détenant environ 200 bêtes pâturant sur 80 ha situés sur la commune de Brissac. Le reste de son exploitation est situé sur une commune limitrophe

Parmi cette catégorie d'exploitants âgés entre 40 et 55 ans, seuls 3 exploitants sont théoriquement à 5 ans de l'âge légal de départ en retraite. **Peu d'exploitants sont donc dans la préparation de la retraite ou d'une éventuelle transmission.**

Un éleveur d'une trentaine d'années s'est installé avec la **Dotation Jeune Agriculteur** en 2004 (DJA) sur 85 ha en fermage. Il est actuellement Agriculteur à titre secondaire mais souhaiterait éventuellement se consacrer complètement à son activité d'élevage.

La loi d'orientation agricole de 99 avait instauré la possibilité pour un agriculteur de contractualiser avec l'Etat un projet d'adaptation agri-environnemental de son exploitation ; le Contrat d'Agriculture Durable (CAD). Sur Brissac, aucun exploitant n'a contractualisé ce type de dossier.

Deux exploitations sont certifiées « Agriculture Biologique » (vin et ovin).

Cet éleveur n'est pas propriétaire de ses parcours mais d'après lui une reconduction de baux de la part des propriétaires ne poserait pas de problème.

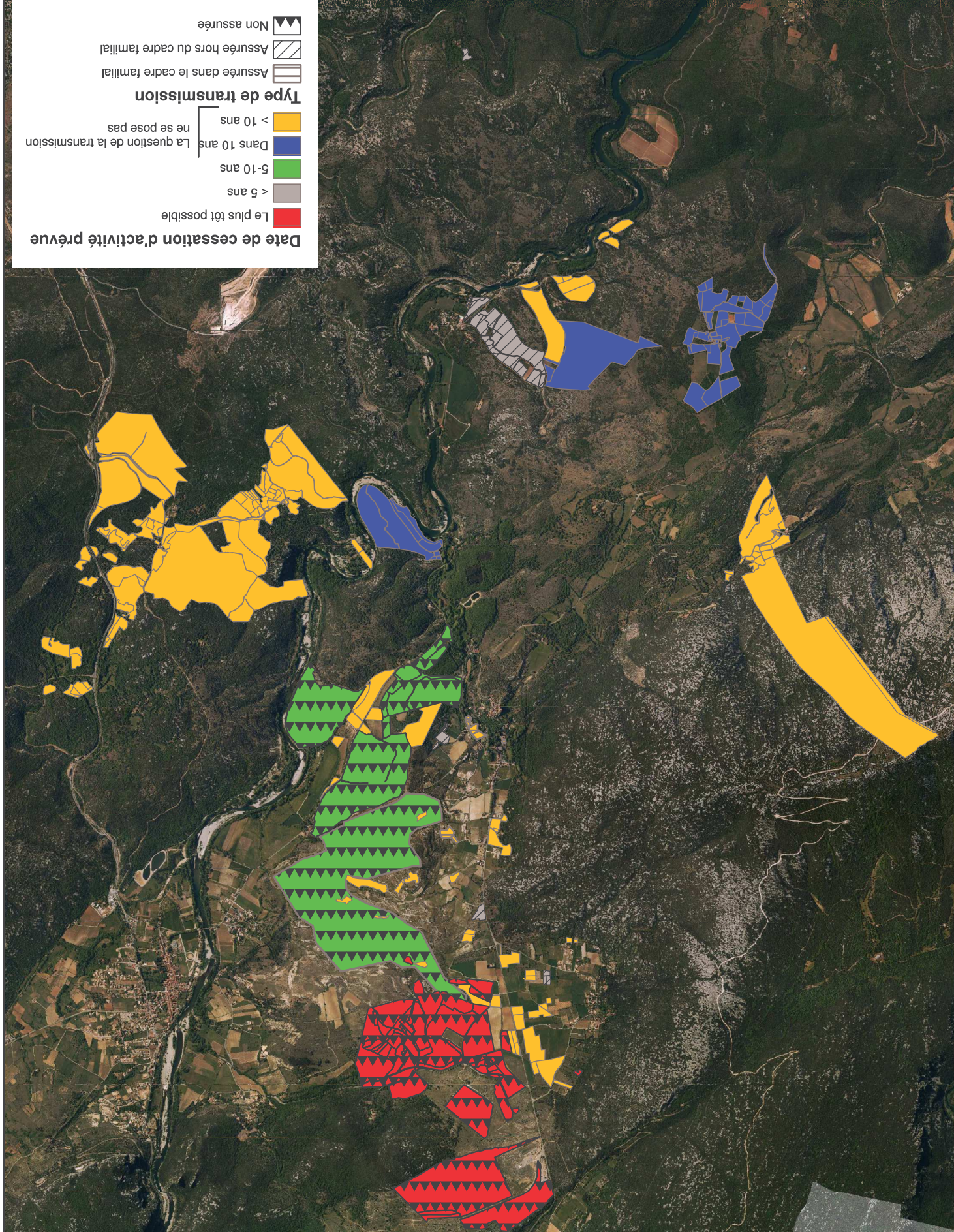
Cessation d'activité	Nombre d'exploitant
le plus tôt possible	1
dans moins de 5 ans	1
dans 5 à 10 ans	1
dans 10 ans	1
dans plus de 10 ans	10

Source : Enquêtes ADASEAH– Mars 2010

La reprise est par contre assurée hors du cadre familial pour l'exploitant souhaitant s'arrêter dans moins de 5 ans. La reprise se ferait par un jeune éleveur ayant déjà des parcelles sur la commune et ayant été enquêté dans le présent travail.

La succession est incertaine pour l'exploitante s'arrêtant dans 10 ans.

Les associés du GAEC sont âgés entre 47 à 59 ans et aucune cessation n'est envisagée.



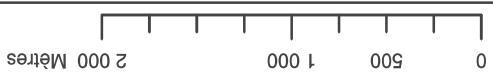
Date de cessation d'activité prévue

- Le plus tôt possible
- < 5 ans
- 5-10 ans
- Dans 10 ans
- > 10 ans

La question de la transmission ne se pose pas

Type de transmission

- Assurée dans le cadre familial
- Assurée hors du cadre familial
- Non assurée

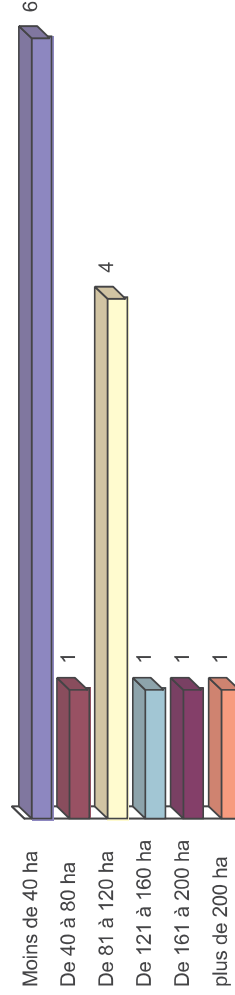


Les surfaces agricoles

Les 14 exploitations enquêtées représentent une surface totale renseignée à l'oral (landes et bois compris) de 1840 ha sur la commune mais également sur les communes voisines (Saint-André-de-Buèges, Cazilhac, Agonès...). Du fait des parcours détenus par les éleveurs, la taille moyenne des exploitations est très importante : 131,5 ha en moyenne.

Pour les 14 exploitants enquêtés, si l'on prend uniquement leurs parcelles sur la commune de Brissac, la taille moyenne des exploitations reste importante (74 ha). Mais l'ensemble de ces terres détenues par des exploitants n'est pas forcément mises en valeur (bois et garrigues non pâturées).

Taille des exploitations (surfaces localisées sur BRISSAC uniquement)



Source : Enquêtes ADASEAH, Surfaces communiquées à l'oral par les exploitants – Mars 2010

Cette taille moyenne très importante s'explique par les surfaces de parcours et bois pâturés ainsi que 2 domaines particuliers détenant 20 et 50 ha respectivement.

La Surface Agricole Utilisée détenue par les exploitants enquêtés (vignes, céréales, pépinière, maraîchage, champs fauchés) représente seulement 178,7 ha au sein des exploitations. Ce qui confirme l'orientation technico-économique de la commune, à savoir l'élevage.

Parmi la SAU des exploitants enquêtés on note entre-autre :

	Surface
Vignes	55,5 ha
Grandes cultures	74 ha
Prairies fauchées	34,3 ha
Maraîchage	0,70 ha

La surface totale recueillie à l'oral sur la commune de Brissac représente **1038,5 ha (terres cultivées, parcours et bois pâturés), soit 23,5 % de la commune.**

Malgré une majeure partie d'exploitants enquêtés, la couverture géographique de ces derniers reste modérée liée essentiellement :

- aux exploitants qui ont leurs sièges d'exploitation hors de Brissac et qui sont difficilement recensés de façon exhaustive,
- aux 4 exploitants injoignables,
- aux agriculteurs retraités qui conservent de petites parcelles et qui n'ont pas été enquêtés considérant qu'ils avaient moins de projet,
- au parcellaire morcelé détenu par des non agriculteurs à proximité de Brissac

Le parcellaire des exploitants enquêtés est relativement homogène sur l'ensemble du territoire (cf carte des exploitants enquêtés) à l'exception des extrémités Sud et Ouest (Massif de la Sérane). Cette couverture, qui reste toutefois importante visuellement, est liée entre-autre à la cartographie de l'ensemble des landes qui servent de parcours.

Les exploitations enquêtées et dont la totalité de l'exploitation se situe sur Brissac sont bien structurées foncièrement, **voire composé d'un seul tenant pour 7 d'entre-elles ce qui crée d'importantes unités agricoles.**

Parcellaire de l'exploitation	Nombre d'exploitants
Parcellaire morcelé	6
d'un seul tenant	7
groupé en îlots	1
TOTAL	14

Source : Enquêtes ADASEAH – Mars 2010

Le mode de faire-valoir

Mode de faire-valoir	Nombre d'hectares
Indirect (fermage)	936,2 ha
Métayage et bail oral	84 ha
Direct	819,7ha
Dont propriétaire qui loue à un éleveur une partie de ses terres	265 ha
Total	1839,9 ha

Source : Enquêtes ADASEAH,— Mars 2010

44,5 % des surfaces sont détenues directement par les propriétaires et plus de la moitié est détenue via des fermages ou métayages. Les fermages et métayages représentent en terme de surface 1020,2 ha sur Brissac et les communes limitrophes (cultures, bois et parcours), alors que les surfaces en propriété représentent 554,7 ha exploités directement par l'agriculteur enquêté. **Parmi les 14 exploitants, 6 détiennent la totalité de leur exploitation et sont propriétaires de 1 à 87 ha.**

Deux éleveurs louent la totalité de leurs parcours (entre 170 et 208 ha) et ne possèdent pas de foncier en propriété.

L'outil de production et de commercialisation

Nous l'avons vu plus haut, l'**orientation technico-économique des exploitations enquêtées est tournée vers une activité agricole diversifiée et d'élevage**. Quatre exploitations sont exclusivement d'élevage. Seules 2 exploitations sur 14 sont exclusivement viticoles (domaines particuliers).

Plus de la moitié sont des exploitations qui ont donc développé plusieurs ateliers.

Du fait de l'éloignement des caves coopératives et des distances à parcourir pour relier les « points de récolte », certains viticulteurs en cave coopérative (Coronne ou « Terroirs de la Voie Domitienne ») se tournent vers la production céréalière commercialisée via Sud Céréales.

Pour les domaines particuliers, engagés en « Agriculture Biologique » ou présents dans l'aire d'appellation AOC, les rendements sont inférieurs à 40 hecto/ha. Le volume vinifié est de 200 hectolitres pour le premier et de 1200 hectolitres pour le second. La commercialisation se fait principalement dans les caveaux de vente.

On note un certain dynamisme de la part de ces domaines particuliers avec l'organisation de visites et de manifestations viticoles diverses.

Quatre exploitants détiennent des surfaces céréalières sur des petites surfaces (comprises entre 11 et 30 ha), pour un total de 74 ha.

La commercialisation se fait par le biais de Sud Céréales pour deux d'entre-eux et deux exploitants produisent de la luzerne et de l'orge pour leurs élevages (bovin et centre équestre).

Les produits maraîchers sont vendus essentiellement en vente directe.

Parmi les éleveurs, on recense 2 éleveurs bovin et 3 éleveurs ovin viande (vente directe et /ou négociant).

Un centre équestre sur Cazilhac pratique des activités d'équitation et d'élevage.

Pour l'instant, 3 exploitants ont développé une activité **agro-touristique** via des gîtes ruraux ou des caveaux de vente directe sur la commune de Brissac.

D'autres types d'ateliers agricoles sont présents dans ces exploitations diversifiées de Brissac. On note l'élevage de canards gras (produit fini destiné à la vente directe), l'élevage de volailles pour la production d'œufs et une tentative non encore concluante de chènes truffiers.

La vente directe très bien développée tout au long de l'année peut expliquer en partie ces diversifications.

LES PROJETS

Les projets fonciers

Au cours de l'entretien, cinq questions portaient sur les projets des exploitants, leurs échéances et les surfaces que ces derniers recherchent.

Quatre agriculteurs souhaitent s'agrandir dans les cinq prochaines années. Il s'agit d'exploitations viticoles et d'élevage détenant entre 17,5 et 280 ha. Le GAEC détenant le centre équestre recherche également des parcours supplémentaires sur Brissac ou Cazilhac. Au vu du faible foncier disponible, aucune localisation ni surface recherchées n'a pu être précisée. Les localisations dépendront des opportunités qui se présentent. Ce foncier supplémentaire est nécessaire pour pérenniser ou développer, voir diversifier les exploitations.

Classes d'âge des exploitants souhaitant s'agrandir

Agrandissement sous 5 ans	NON	OUI	Dépendra des opportunités	TOTAL
- de 40 ans	0	1	0	1
40 à 55 ans	7	2	1	10
56 à 65 ans	1	1	0	2
+ de 65 ans	0	0	0	0
GAEC	0	1	0	1

Source : Enquêtes ADASEAH– Mars 2010

Un sixième agriculteur pense s'agrandir uniquement selon les opportunités de libération foncière à proximité de ses terres et donc sur Brissac.

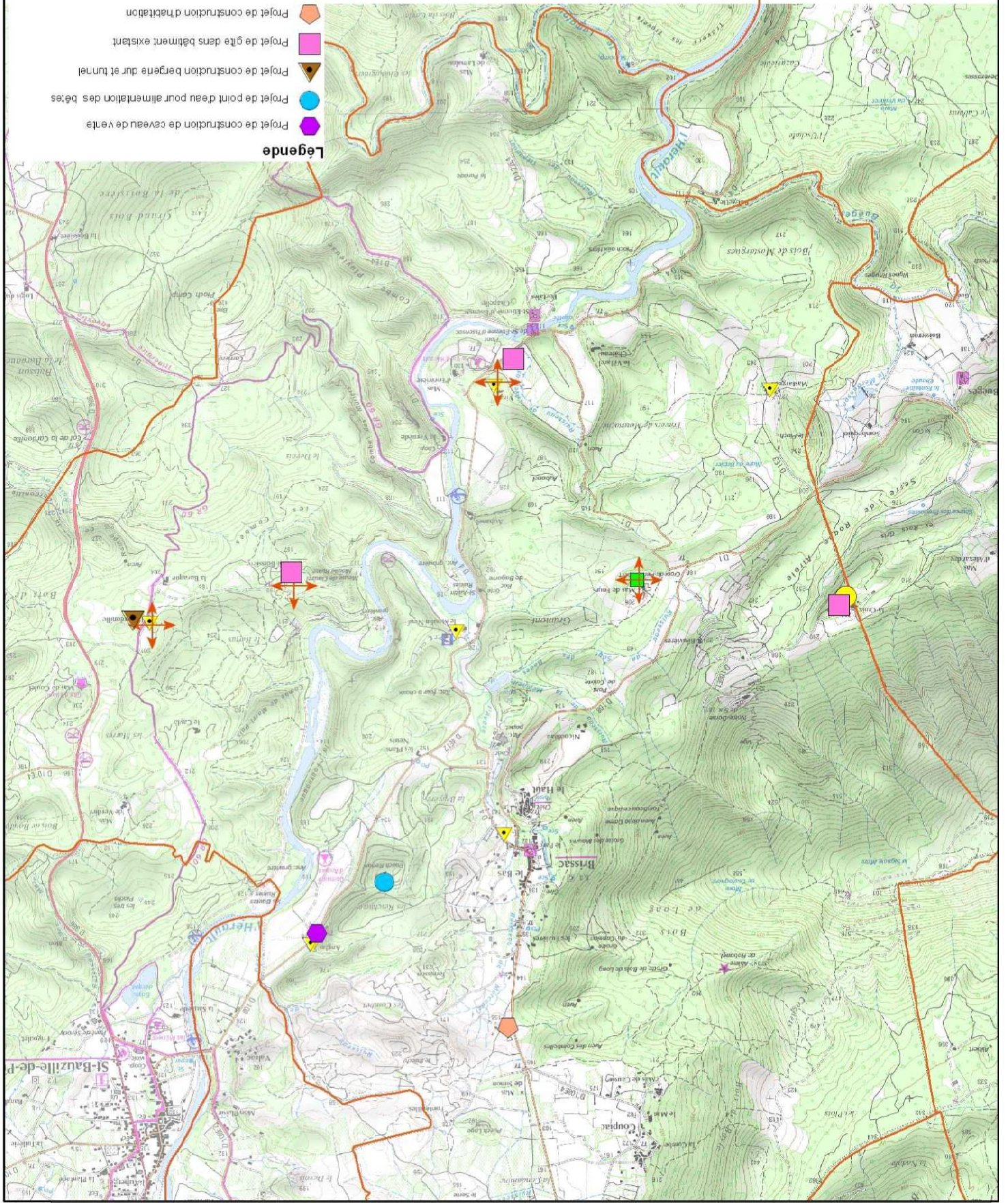
Les éleveurs ont besoin de parcours importants et recherchent davantage de foncier pour stabiliser ou augmenter leurs troupeaux.

Une part importante des surfaces détenues par les exploitants enquêtés étant en location, certains d'entre-eux recherchent du foncier à l'achat. Afin de consolider leur exploitation, **ces 4 exploitants souhaitent acheter ou louer davantage de foncier parfois depuis plusieurs années mais ne trouvent pas.**

Aucun exploitant ne pense réduire sa surface dans les 5 prochaines années par non renouvellement des fermages et métayages ou par vente.

L'arrachage définitif ne concerne qu'une exploitation viticole de façon certaine au cours de la prochaine campagne. Il s'agit d'une exploitation déjà diversifiée (vignes/céréales) qui arrachera 3 ha dans la prochaine campagne pour semer des céréales ou du foin en 2011. Deux exploitants sont encore indéterminés sur leur volonté d'arracher définitivement des vignes. En fonction de l'évolution du contexte, ces exploitants pourraient arracher certaines surfaces (encore indéterminées) pour replanter des céréales entre-autre.

Localisation des différents projets - PLU de Brissac - Avril 2010



- Legende**
- ▲ (Purple) Projet de construction de caveau de vente
 - (Blue) Projet de pont d'eau pour alimentation des bêtes
 - ▲ (Brown) Projet de construction bergene dur et tunnel
 - (Pink) Projet de gîte dans bâtiment existant
 - ▲ (Orange) Projet de construction d'habitation
 - (Yellow) Projet de construction bâtiment pour poulailler
 - ↔ (Orange) Souhait d'agrandissement foncier (selon opportunités)
 - (Green) Bâtiment d'élevage
 - ▲ (Yellow) Siège d'exploitation



Réalisation : ADASEAH- Enquêtes exploitants- Avril 2010
 Cadastre numérisé : Mairie de BRISSAC

2 000 Mètres

N

Les projets de diversification ou agro-touristique (carte des projets)

Plusieurs projets de **diversification culturelle (6) ou agro-touristique (3)** ont été cités sur Brissac. On a tenté de connaître le type de projet, leurs échéances et leurs obstacles. On a recensé :

- Poulailler BIO,
- Point d'eau de 20 à 30 000 litres pour bêtes durant l'été,
- Pois-chiche ou fèves mais la présence des sangliers pose problème,
- Maïs ou pomme de terre mais nécessiterait un peu d'irrigation,
- Trufficulture sur 2 ha en complément d'une activité d'élevage existante,
- Diversifier l'élevage ovin avec 10 bovins si détiend davantage de surface,

Projets éventuels :

- Panneaux photovoltaïque sur terres,
- Un exploitant affilié CS détenant des chênes truffiers qui ne produisent pas encore, pense éventuellement se diversifier avec des brebis (viande).

Cinq exploitants sur 14 ont un projet en agro-tourisme, dont 1 n'est pas envisagé prochainement . Il s'agit :

- D'un projet « **oeno-touristique** » (point de vente, circuit organisé...) pour **deux d'entre-eux**,
- De Gîte rural sur Brissac pour l'un d'entre-eux,
- De Gîte rural sur une autre commune que Brissac,
- De Gîte rural et chambre d'hôte.

Ces projets de gîtes et chambres d'hôtes sont programmés d'ici 2 à 7 ans dans des bâtiments existants pour un total de 5 gîtes potentiels sur la commune de Brissac. L'ensemble de ces projets démontre une agriculture dynamique et un souhait de se diversifier.

Les projets de bâtiments ou d'extension (cf. projets)

De nombreux mas et bâtiments agricoles existent déjà sur la commune ce qui explique de faibles souhaits d'extension ou de création de bâtiments agricoles.

Concernant **les souhaits d'extensions de bâtiments d'exploitation** ;

	Extension bâtiment agricole
Sur la commune	0
Sur une autre commune	2
Encore indéterminée	3

Source : Enquêtes ADASEAH – Mars 2010

Trois exploitants sont encore indécis sur une éventuelle extension de hangar. Il s'agit d'un agriculteur à titre principal, d'un agriculteur à titre secondaire et d'un cotisant de solidarité détenant entre 1 et 30 ha de surface exploitée sur Brissac. Il s'agit d'extensions accolées à des bâtiments existants pour des surfaces peu importantes (entre 40 et 50 m²). Ces extensions seraient destinées à des box pour chevaux, au développement d'une activité d'élevage de poules déjà existante et au stockage de foin pour un éleveur bovin.

Concernant **les souhaits de constructions de nouveaux bâtiments agricoles** :

Type de bâtiment d'exploitation	Nombre de projet	Exploitant
Point de vente direct	1	Domaine particulier
Bergerie tunnel	1	Éleveur ovin (ATS*)
Poulailler	1	Exploitation mixte (vigne/élevage poules) (CS**)
Bergerie en dur	2	Éleveur ovin (ATS*) + Propriétaire chênes truffiers si réalise son projet d'élevage de brebis (CS**)

Source : Enquêtes ADASEAH – Mars 2010

Nous avons recensé 5 types de nouvelles constructions sur Brissac portées par 4 exploitants, un éleveur ayant mentionné deux types de projets. Un exploitant ayant des terres sur Brissac a un projet de bâtiment mais sur une commune limitrophe.

La surface totale représenterait **1130 m² sur la commune de Brissac**, une moyenne de 282,5 m² par bâtiment agricole.

Ces projets de construction sont portés par ;

- 1 viticulteur (Agriculteur à titre principal),
- 1 viticulteur avec un atelier d'élevage de volailles (Cotisant solidaire),
- 1 éleveur en ovin viande (Agriculteur à titre secondaire),
- 1 propriétaire de chênes truffiers sur plusieurs hectares qui ne sont pas encore en production ; ces derniers ont été plantés il y a plusieurs années mais « ne prennent pas » (Cotisant solidaire).

Excepté le domaine particulier viticole, les autres porteurs de projet ne vivent pas essentiellement de l'agriculture aujourd'hui. Cependant, l'éleveur installé en 2004 (bénéficiaire de l'aide à l'installation et agriculteur à titre secondaire) a des souhaits de développer une diversification et d'augmenter son cheptel. Le propriétaire de chênes truffiers a quant à lui, un projet de création d'élevage de brebis à plus ou moins long terme.

Il ne s'agit pas forcément de bâtiments indispensables à l'activité actuelle mais **ces derniers pourraient être nécessaires à des diversifications ou des développements d'activité agricole et donc au maintien d'une certaine activité agricole sur la commune.**

L'ensemble de ces projets de création de bâtiments a été localisé sur la carte des projets.

- ATS : Agriculteur à Titre Secondaire
- CS : Cotisant de solidarité

Les projets de maison d'habitation (cf. projets)

Au cours des entretiens, aucun exploitant n'a émis le besoin d'agrandir sa maison d'habitation.

Un seul exploitant souhaiterait construire une maison. Il s'agit d'un exploitant en viticulture/céréales détenant 17,5 ha et qui souhaiterait pouvoir construire une maison pour son fils (environ 100 m²) sur une de ses parcelles. Ce dernier n'est pas amené à reprendre l'exploitation familiale.

Les porteurs de projets non installés sur Brissac

Deux porteurs de projets non exploitants actuellement ont pu être recensés. Il s'agit d'un exploitant d'une soixante d'années qui cherche entre 7 et 10 ha de foncier sur Brissac ou les communes limitrophes pour une exploitation diversifiée (céréales/arboriculture...).

Pour le second, il s'agit d'un restaurateur déjà implanté sur la commune qui souhaiterait s'installer en viticulture avec des bâtiments permettant de développer davantage son activité de restaurant et chambre d'hôtes.

SYNTHESE DES PROJETS SUR LA COMMUNE DE BRISSAC

Type de projet	Nombre de projet	Surface totale demandée (en m ²)
Gîtes ruraux et chambre d'hôtes	3	440 m ² au total
Extension bâtiment agricole	3 souhaits encore indéterminés 2 souhaits sur commune limitrophe	50 m ² au total pour les trois
Construction Point de vente directe	1	50 m ²
Construction Bergerie tunnel	1	300 m ²
Construction Bergerie en dur	1 (+1 mais dont l'élevage de brebis n'est pas encore mis en place)	400 m ² (+ 300 m ²)
Construction poulailler	1	80 m ²
Construction maison d'habitation	1	100 m ²
Construction point d'eau	1	
Total	9 au minimum	1 420 m² au minimum

Au total, les projets des exploitants représentent entre 1420 et 1720 m².

Il s'agit surtout d'outils de travail type bergerie ou aménagement dans des bâtiments existants afin de se diversifier en agro-tourisme.

Aucun exploitant n'a besoin de hangar pour le rangement du matériel, ces derniers existants déjà dans les mas.

• Les souhaits d'échanges de parcelles avec le Conseil Général de l'Hérault

Deux exploitants ont émis des souhaits de réaliser des échanges de foncier avec le Conseil Général de l'Hérault, propriétaire de plusieurs hectares sur la commune. Il s'agit pour l'un d'avoir davantage de terres exploitables par son activité de serre de reproduction de plants potagers par exemple, et pour le second de constituer un îlot foncier plus cohérent. Ce dernier est cotisant de solidarité et souhaiterait se lancer dans un projet d'élevage de brebis.

Sur le territoire agricole

- Une qualité des terres relativement faible excepté dans les lits majeurs et anciens méandres des cours d'eau (Hérault, Avèze, ruisseau de Mercade).
- Un système agricole dominant : l'élevage sur les plateaux et coteaux de landes et garrigues utilisés en parcours d'élevage.
- Des plaines et fonds de vallée en mutation : traditionnellement cultivés en vignes ils voient se développer les prairies et cultures céréalières
- Des secteurs en périphérie urbaine confrontés à un manque de lisibilité qui fragilisent les espaces agricoles : le front urbain et la destination des sols (agricole ? urbanisable ?) sont peu marqués, ce qui induit des stratégies d'attente spéculative de la part des propriétaires fonciers.
- Un rôle paysager et pédagogique de l'agriculture important au regard des usages citadins de l'espace (tourisme, promenades, randonnées équestres..).

Ce qu'il faut retenir

Sur les exploitations agricoles

- 14 exploitants enquêtés
- Dont 9 en activité sur la commune,
- Age moyen : 49 ans,
- Taille moyenne des exploitations : 74 ha du fait des parcours entre-autre, (moyenne département : 16,2 ha)
- 4 cessations d'activité prévues d'ici 10 ans,
- Agriculture diversifiée : viticulture, céréales, maraîchage, centre équestre, élevage divers, pépinière...
- Un parcellaire plutôt bien structuré,
- 6 exploitants sont propriétaires de la totalité de leurs exploitations,
- Des éleveurs qui ont des besoins importants de parcours ,
- 4 exploitants souhaitent s'agrandir pour pérenniser ou diversifier l'exploitation,
- 6 projets de diversification culturelle,
- 5 projets agro-touristiques (« oenotourisme », gîte),
- 1 projet de construction d'habitation,
- 5 souhaits de création de nouveaux bâtiments agricoles (point de vente directe, bergerie, poulailler...).



Maitrise d'ouvrage : Mairie de Brissac

Réalisation : ADASEAH en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Hérault

ADASEAH
Domaine de Maurin CS41013
34973 Lattes Cedex

Chambre d'agriculture 34
Mas de Saporta CS 10010
34875 Lattes Cedex

Téléphone : 04.67.69.06.78
Télécopie : 04.67.07.96.39

Téléphone : 04.67.20.88.00
Télécopie : 04.67.20.88.95

Exploitants et projets : Marion MOGENET (ADASEAH)

Occupation du sol, bâti et particularités agricoles : Alexandre CHAVEY (CA 34)

Logiciels et documents utilisés :

Saisie et traitement d'enquêtes : SPHINX Plus

Cartographie : Système d'Information Géographique Arcview 9.2

Fond cadastral Mairie de Brissac

Planning de réalisation

Septembre 2009 : Réponse à l'appel d'offre en partenariat avec Pure Environnement

Réponse favorable à l'appel d'offre

Mars 2010 : Réunion de calage entre groupement de prestataires (PURE- Environnement, Ecovia, ADASEAH et Chambre d'agriculture).

Mars— juin 2010 : Relevés de terrain destinés à l'occupation du sol. Enquêtes auprès des exploitants.

Septembre 2010 : Présentation du diagnostic agricole

Octobre 2010 : Rendu du diagnostic agricole

